

Le Baromètre d'opinion de la DREES 2019

Raphaël LARDEUX et Claudine PIRUS

Résultats de la nouvelle vague d'enquête
Sous embargo jusqu'au 1er juillet 2020 à 6 heures



La DREES fait partie du Service statistique
public piloté par l'Insee.

Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques



Méthodologie - Le Baromètre d'opinion de la DREES : un outil de référence

- **Thèmes abordés** : opinion des Français sur leur situation personnelle et leur santé, sur la protection sociale (assurance maladie, retraite, famille, handicap, dépendance, pauvreté et exclusion) ainsi que sur les inégalités et la cohésion sociale
- **Chaque année depuis 2000** (sauf 2003)
- **3 030 personnes interrogées en face à face**, à leur domicile, du 14 octobre au 27 novembre 2019
- Échantillon représentatif des personnes d'au moins 18 ans résidant en France métropolitaine
 - Méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne de référence), après stratification selon la région et la taille d'agglomération
 - Pour faciliter la lecture, le terme « Français » désigne les personnes interrogées dans le cadre du Baromètre, qu'elles soient de nationalité française ou non



Sous embargo jusqu'au 1er juillet à 6 heures :

Le pouvoir d'achat, la pauvreté et les inégalités de revenus préoccupent toujours aussi fortement les Français

Synthèse des résultats du Baromètre d'opinion 2019 de la DREES

Les Dossiers de la DREES

Raphaël Lardeux et Claudine Pirus

Tous les résultats du Baromètre depuis 2000* :

<http://dataviz.drees.solidarites-sante.gouv.fr/Barometre-DREES/>

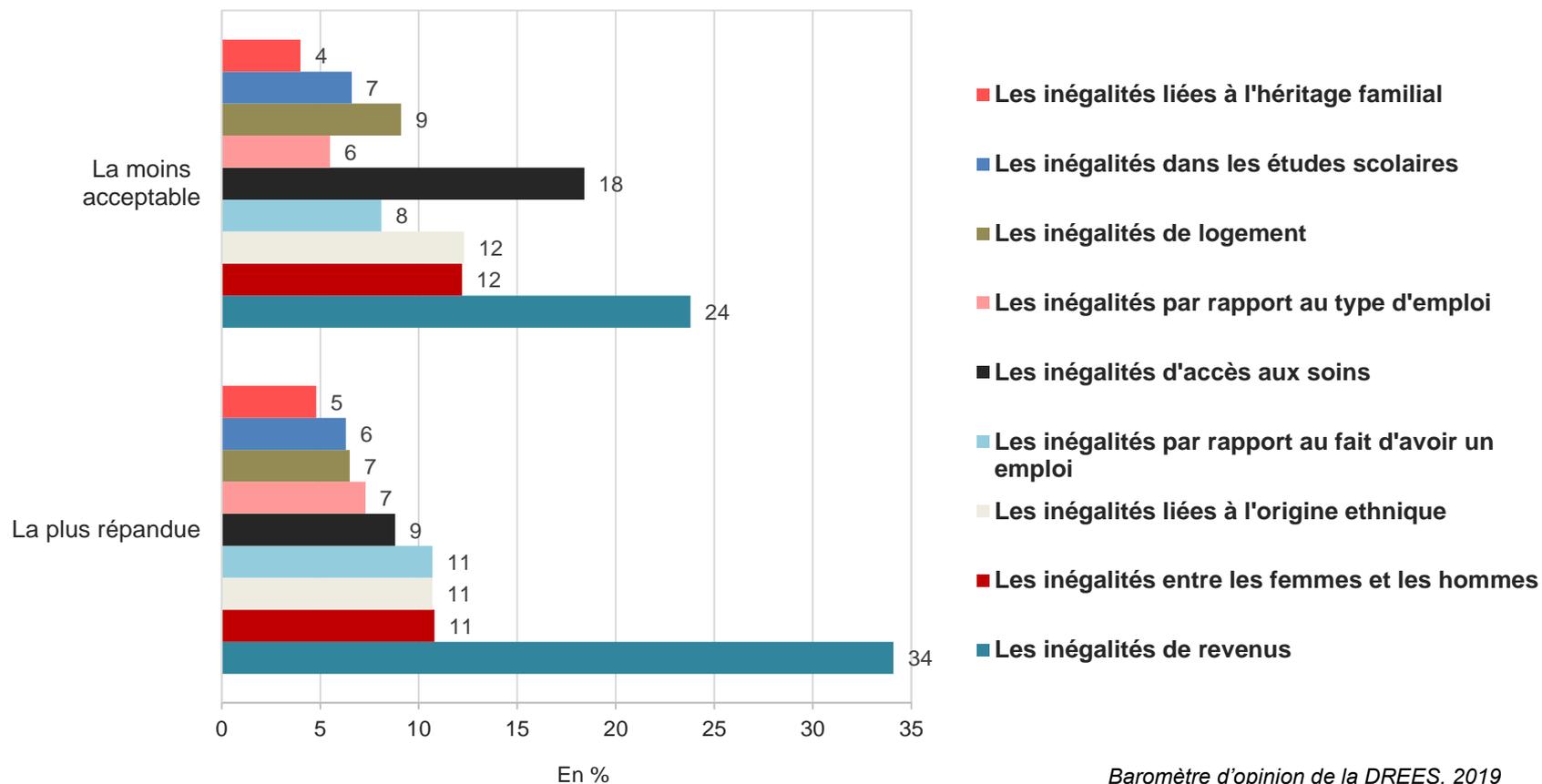
* Les résultats 2019 seront mis à disposition dans l'application en ligne à la rentrée 2020

Baromètre DREES 2019 – Principaux résultats

- 1. La préoccupation pour le pouvoir d'achat et les inégalités de revenu**
2. L'attachement à l'intervention des pouvoirs publics en matière de solidarité, de santé et de retraite
3. L'adhésion au maintien ou à l'augmentation des prestations sociales et de santé
4. L'évolution des âges anticipé et idéal de départ à la retraite

Les inégalités de revenus, jugées les plus répandues et les moins acceptables

Il existe plusieurs types d'inégalités dans la société française. Parmi celles que je vais vous citer, dites-moi celle qui vous semble la moins acceptable/ la plus répandue aujourd'hui



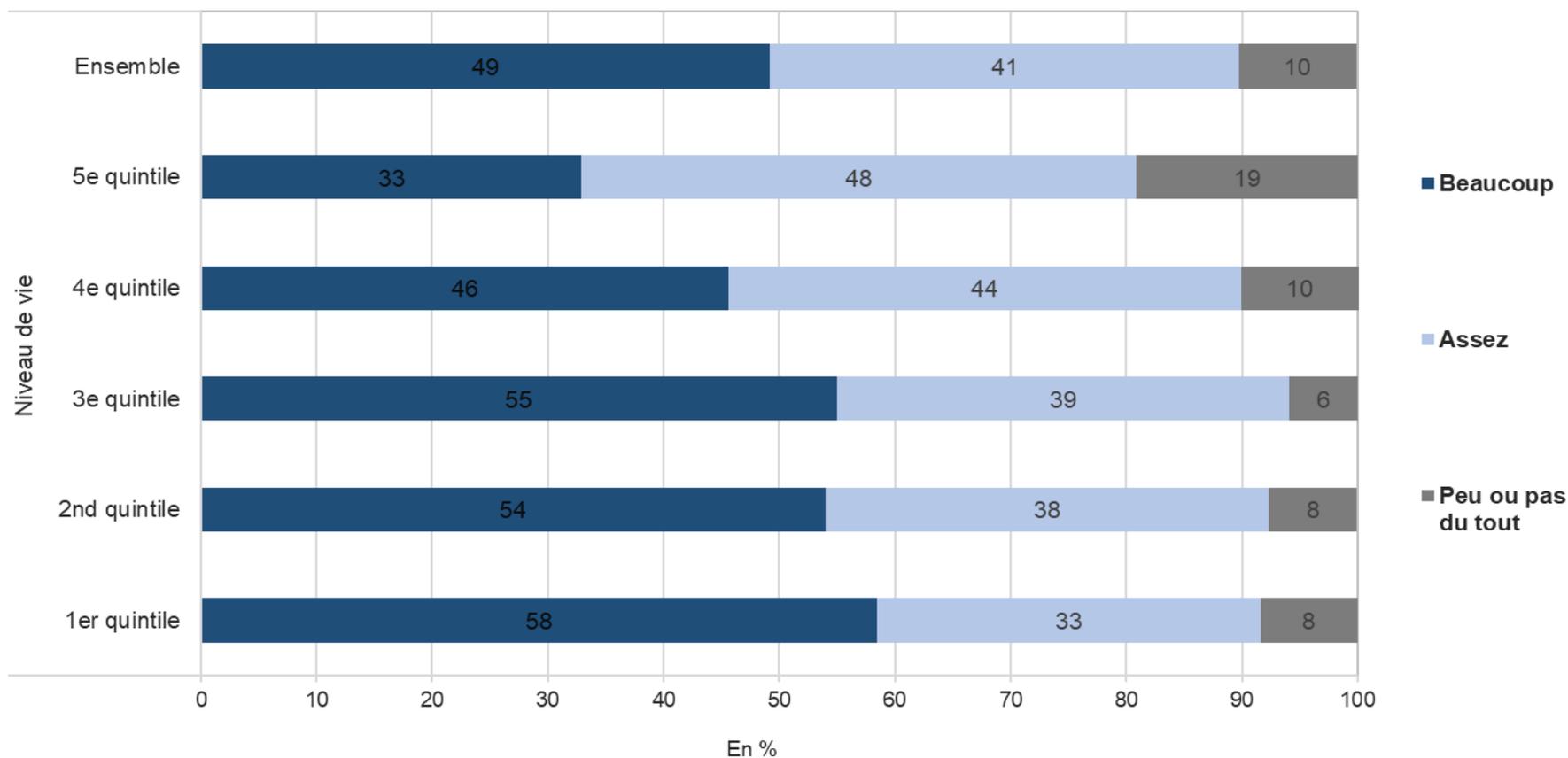
Baromètre d'opinion de la DREES, 2019

Les inégalités de revenu, jugées les plus répandues et les moins acceptables

- En 2019, les inégalités de revenus sont, selon les Français, non seulement les plus répandues mais aussi les moins acceptables
- Jusqu'en 2017, les inégalités d'accès aux soins étaient vues comme les moins acceptables. En 2019, elles sont nettement devancées par les inégalités de revenus (18 % contre 24 %, respectivement).
- Les inégalités de revenus sont jugées les plus répandues par 34 % des répondants, loin devant les autres types d'inégalités citées

Une forte préoccupation pour le niveau des salaires et le pouvoir d'achat

Pour chacun des sujets suivants, dites-moi s'il vous préoccupe personnellement ?
- Le niveau des salaires et du pouvoir d'achat



Baromètre d'opinion de la DREES, 2019

Une forte préoccupation pour le niveau des salaires et le pouvoir d'achat

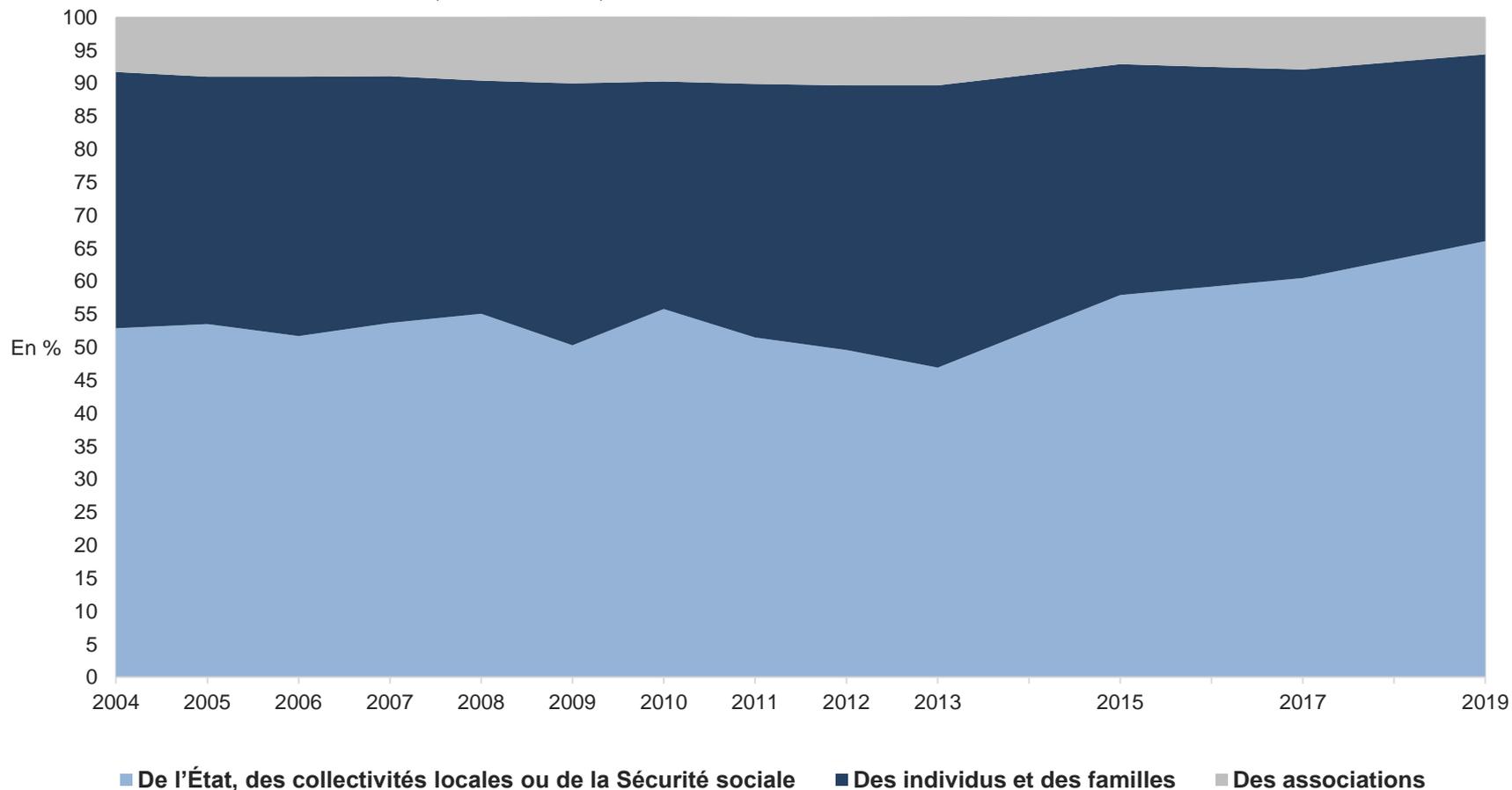
- Le pouvoir d'achat est un sujet de préoccupation majeur : la moitié des Français se disent personnellement très préoccupés à son sujet, et neuf sur dix assez ou très préoccupés
- Parmi les cadres et professions libérales, une personne sur trois se dit très préoccupée par le pouvoir d'achat
- Parmi les ouvriers et les employés, près de 6 personnes sur 10 se déclarent très préoccupées par le pouvoir d'achat

Baromètre DREES 2019 – Principaux résultats

1. La préoccupation pour le pouvoir d'achat et les inégalités de revenu
2. **L'attachement à l'intervention des pouvoirs publics en matière de solidarité, de santé et de retraite**
3. L'adhésion au maintien ou à l'augmentation des prestations sociales et de santé
4. L'évolution des âges anticipé et idéal de départ à la retraite

Depuis 2013, de plus en plus de soutien à l'idée que la solidarité devrait reposer en priorité sur les pouvoirs publics

Selon vous, en France, la solidarité devrait avant tout être l'affaire...



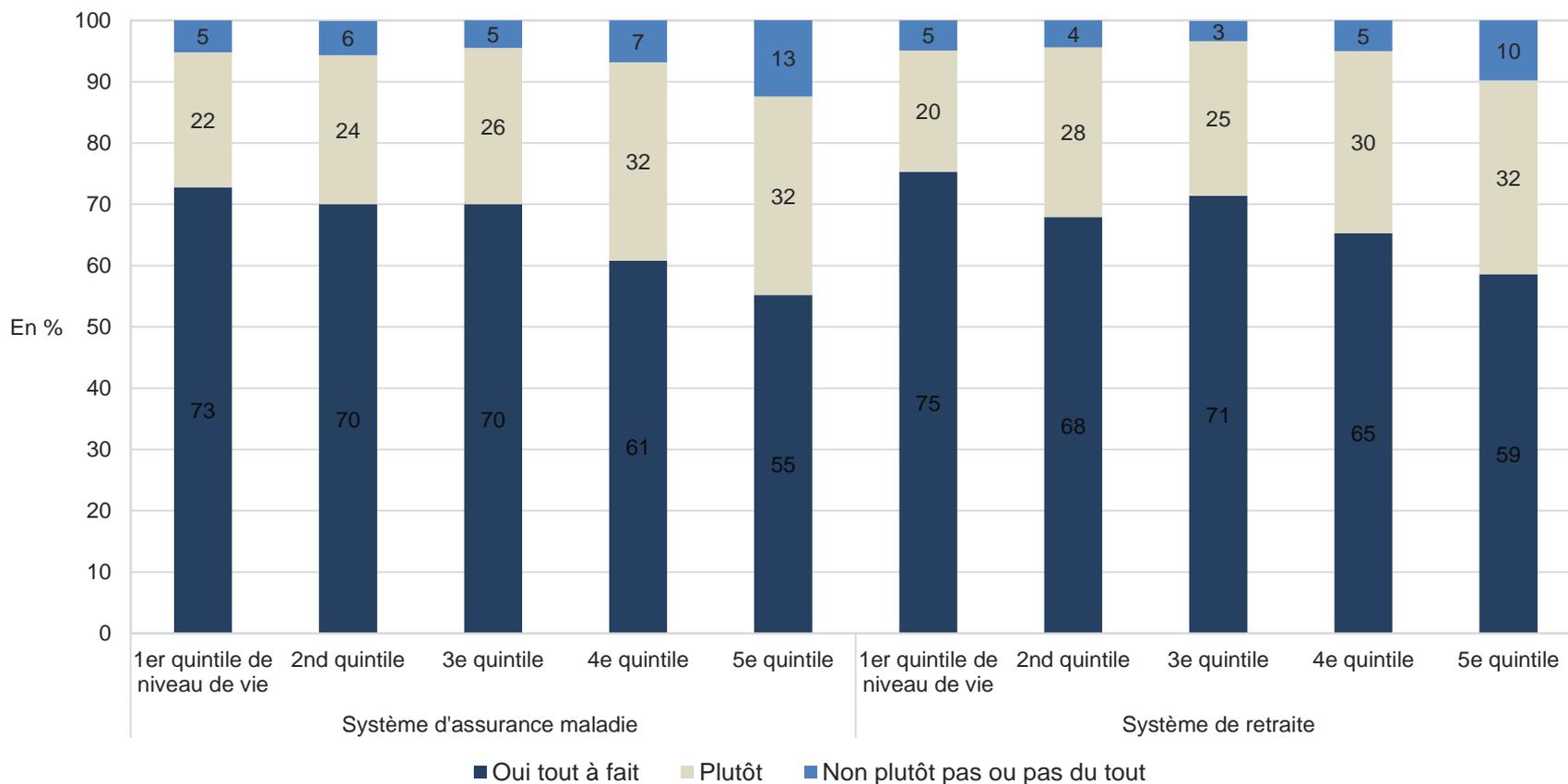
Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2019

Depuis 2013, de plus en plus de soutien à l'idée que la solidarité devrait reposer en priorité sur les pouvoirs publics

- En 2019, deux tiers des Français déclarent que la solidarité devrait avant tout être l'affaire de l'État, des collectivités locales ou de la Sécurité sociale
- Cette opinion, partagée par environ un Français sur deux entre 2004 et 2013, s'est nettement renforcée au cours des années suivantes (+19 points)
- Le rôle des individus et des familles dans la solidarité est plus souvent mis en avant parmi les 20 % les plus aisés : en 2019, cela concerne 35 % d'entre eux, contre 23 % chez les 20 % les plus modestes

Des Français très attachés à ce que les systèmes d'assurance maladie et de retraite restent essentiellement publics

**Pensez-vous que le système d'assurance maladie doit rester essentiellement public ?
Et pensez-vous que le système de retraite doit rester essentiellement public ?**



Baromètre d'opinion de la DREES, 2019

Des Français très attachés à ce que les systèmes d'assurance maladie et de retraite restent essentiellement publics

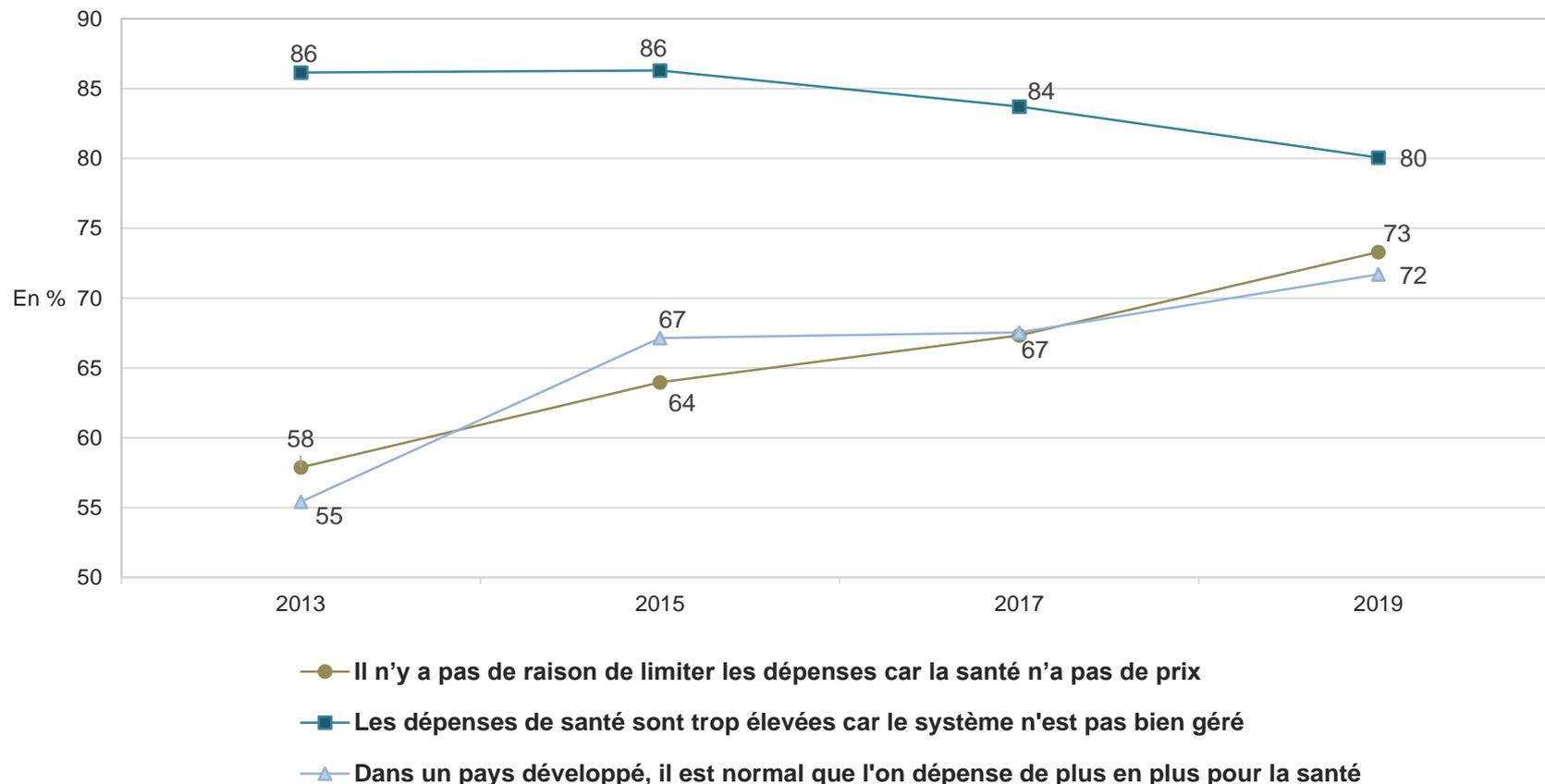
- Plus de 9 personnes sur 10 souhaitent que le système d'assurance maladie et le système de retraite restent essentiellement publics. Les deux tiers d'entre elles sont même « tout à fait d'accord » avec cette idée.
- Toutefois, on observe des écarts importants en fonction du niveau de vie:
 - Parmi les 20 % les plus aisés, 55 % sont tout à fait d'accord pour que le système d'assurance maladie reste essentiellement public contre 73 % parmi les 20 % les plus modestes
 - Parmi les 20 % les plus aisés, 59 % sont tout à fait d'accord pour que le système de retraite reste essentiellement public contre 75 % parmi les 20 % les plus modestes

Baromètre DREES 2019 – Principaux résultats

1. La préoccupation pour le pouvoir d'achat et les inégalités de revenu
2. L'attachement à l'intervention des pouvoirs publics en matière de solidarité, de santé et de retraite
3. **L'adhésion au maintien ou à l'augmentation des prestations sociales et de santé**
4. L'évolution des âges anticipé et idéal de départ à la retraite

Avant même la crise sanitaire, de plus en plus d'adhésion à l'idée qu'il ne faut pas limiter les dépenses de santé

Dites-moi si vous êtes d'accord ou pas avec les opinions suivantes en matière de dépenses de santé ?
« *Plutôt d'accord* »



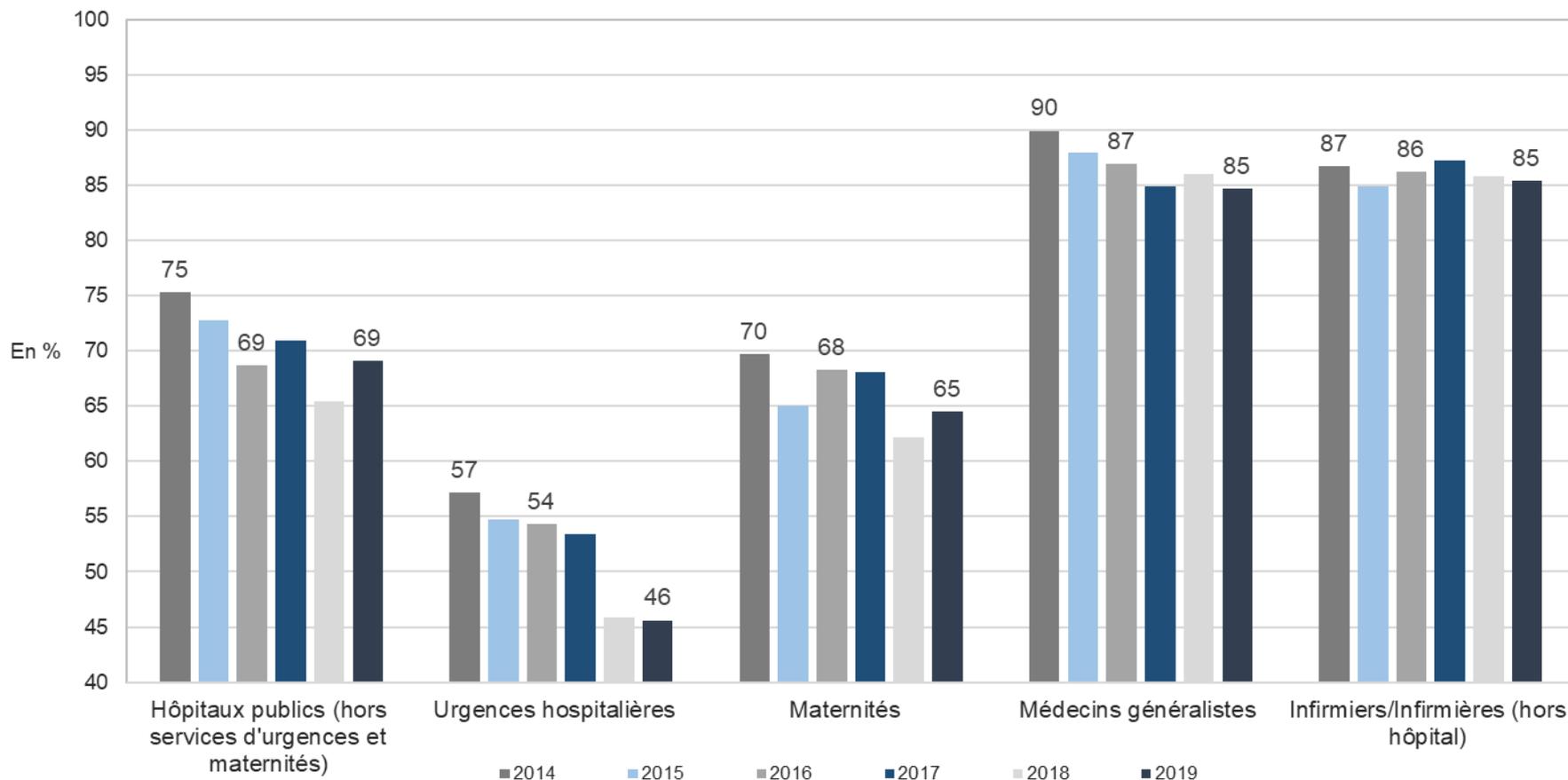
Baromètre d'opinion de la DREES, 2013 - 2019

Avant même la crise sanitaire, de plus en plus d'adhésion à l'idée qu'il ne faut pas limiter les dépenses de santé

- En 2019, respectivement 72 % et 73 % des personnes interrogées jugent que « dans un pays développé, il est normal que les dépenses de santé augmentent » et que « il n'y a pas de raison de les limiter car la santé n'a pas de prix »
- Ces deux opinions ont nettement progressé depuis 2013, date à laquelle respectivement 55 % et 58 % des personnes interrogées étaient de cet avis
- Quoique toujours majoritaire (80 % en 2019), l'idée selon laquelle « les dépenses de santé sont trop élevées car le système n'est pas bien géré » a reculé de 6 points sur la même période

La qualité des soins jugée plus satisfaisante chez les professionnels de ville que dans les hôpitaux, les maternités ou aux urgences

Concernant la qualité des soins ou des services offerts par ces prestataires, diriez-vous que vous êtes...?
« Très satisfait » ou « plutôt satisfait »



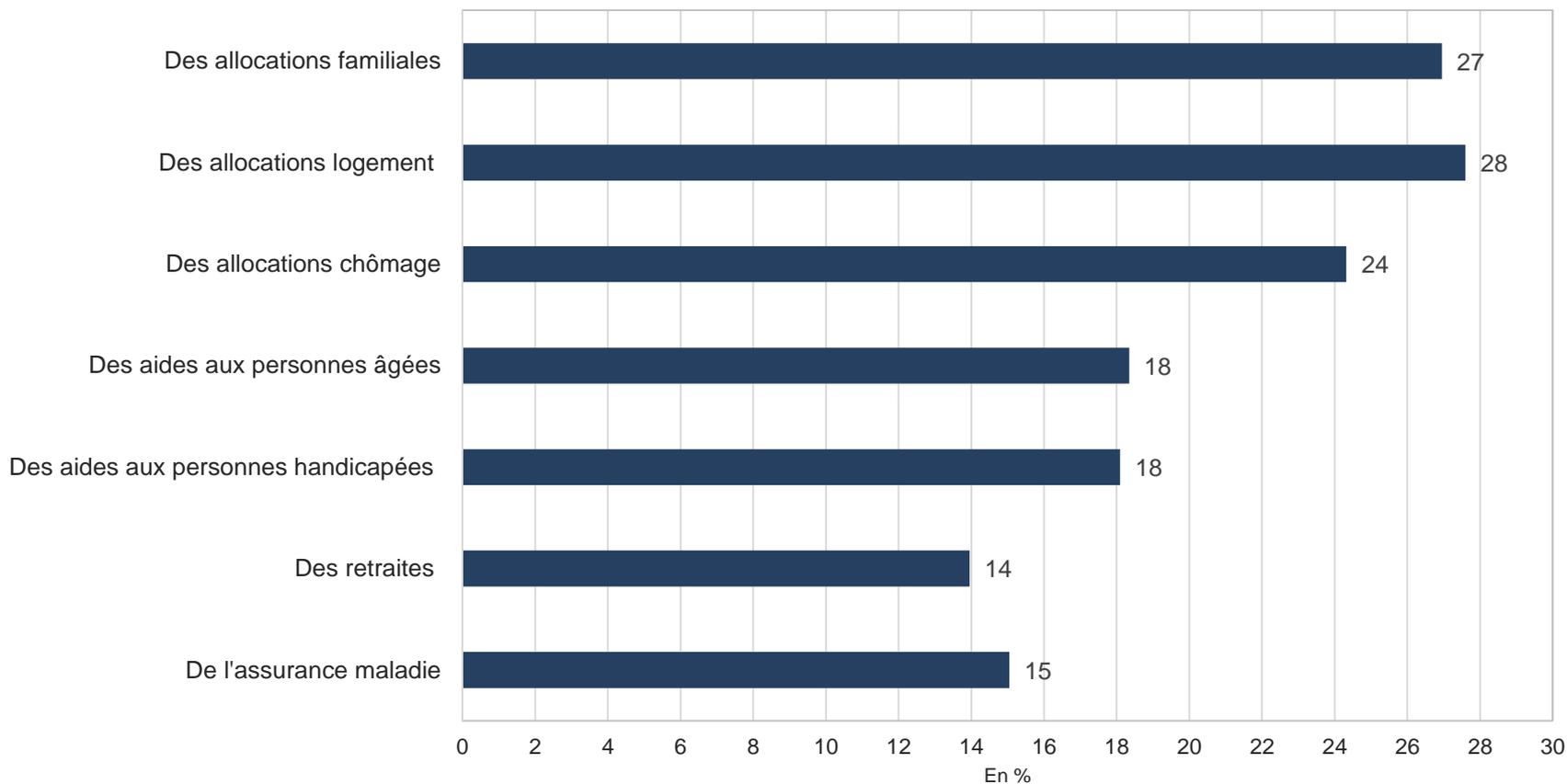
Baromètre d'opinion de la DREES, 2014-2019

La qualité des soins jugée plus satisfaisante chez les professionnels de ville que dans les hôpitaux, les maternités ou aux urgences

- En ville, le taux de satisfaction quant à la qualité des soins médicaux offerts s'élève à 85 % pour les médecins généralistes et les infirmiers. Il atteint 77 % pour les médecins spécialistes et les dentistes.
- Ce taux est moins élevé pour les structures hospitalières : 69 % pour la qualité des soins offerts par les hôpitaux publics, 65 % pour les cliniques privées et les maternités. Il tombe à 46 % pour les urgences hospitalières.
- Depuis 2014, le taux de satisfaction diminue quel que soit le type de structure. Cette baisse est particulièrement marquée pour les urgences hospitalières (-11 points) ou les médecins spécialistes (-7 points).

Peu de Français favorables à une baisse des prestations, même en contrepartie d'une baisse de leurs impôts et cotisations

Accepteriez-vous une baisse de cette prestation en échange d'une baisse de vos impôts ou cotisations ?
« *Oui, tout à fait* » ou « *oui, plutôt* »



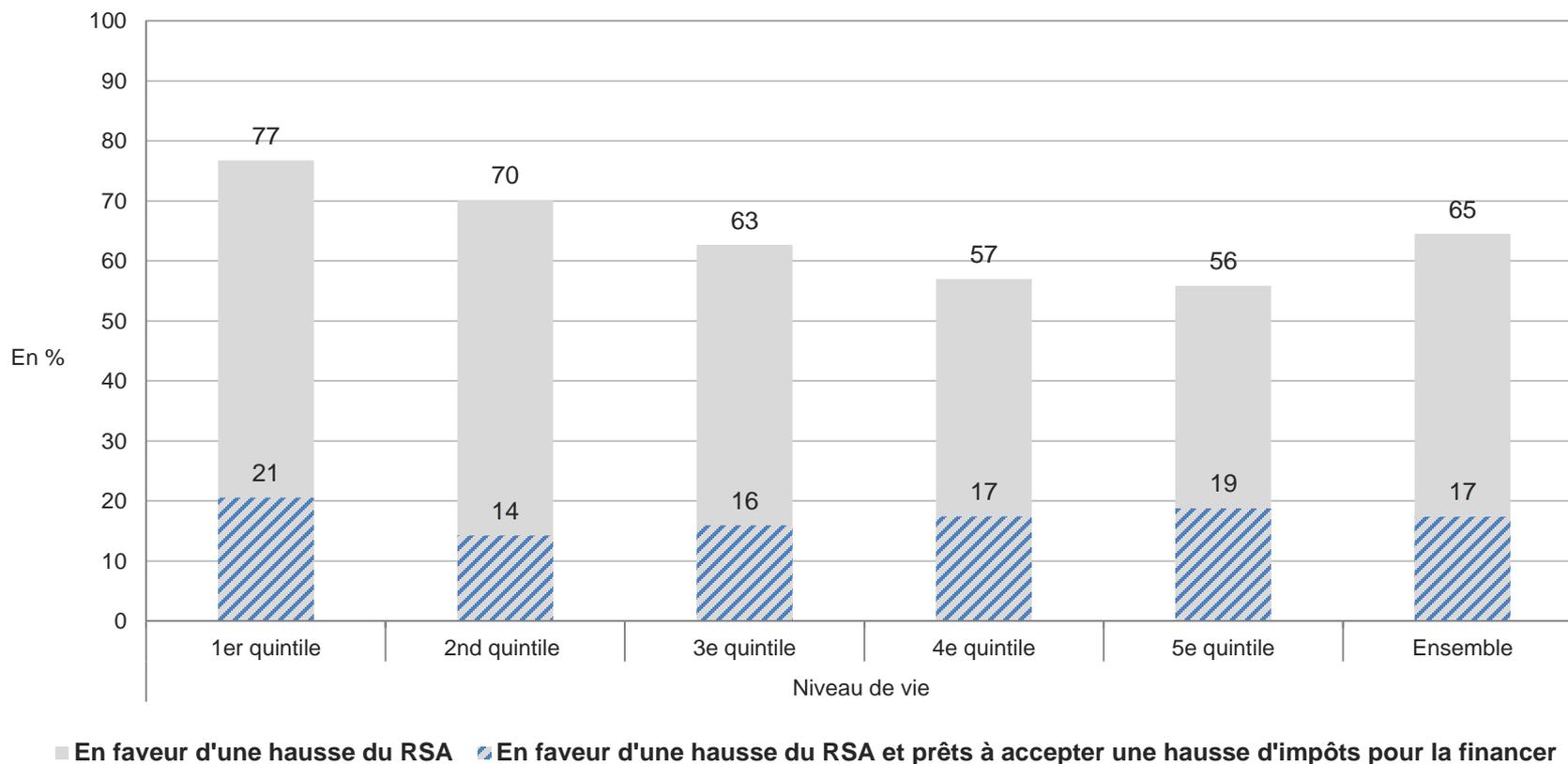
Baromètre d'opinion de la DREES, 2019

Peu de Français favorables à une baisse des prestations, même en contrepartie d'une baisse de leurs impôts et cotisations

- En 2019, peu de Français accepteraient une baisse des prestations sociales en échange d'une baisse de leurs impôts ou de leurs cotisations, quelle que soit la prestation considérée :
 - Moins d'une personne sur cinq est de cet avis lorsqu'il s'agit de la couverture retraite, de l'assurance maladie, ou des aides aux personnes handicapées ou âgées dépendantes
 - Une personne sur quatre est de cet avis lorsqu'il s'agit des allocations familiales, chômage, ou logement

Une large adhésion à l'augmentation du RSA

**Avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ? - « Il faut augmenter le RSA »
Dans ce cas, seriez-vous prêt à accepter une hausse de vos impôts (impôt sur le revenu, TVA ...) ou de vos cotisations pour financer une augmentation du RSA ?
« Oui »**



Baromètre d'opinion de la DREES, 2019

Une large adhésion à l'augmentation du RSA

- Près de deux tiers des Français soutiennent une augmentation du RSA. Trois quarts des 20 % des Français les plus modestes y sont favorables, contre la moitié des 20 % les plus aisés
- Toutefois, seules 17 % des personnes interrogées approuveraient une augmentation de leurs impôts ou cotisations pour financer une hausse du RSA
- En 2018*, près d'une personne sur deux et de 6 jeune adulte de moins de 30 ans sur 10 étaient favorables à l'ouverture du RSA dès 18 ans.

(*) Baromètre d'opinion DREES 2018. Dernière année disponible car cette question est posée un an sur deux.

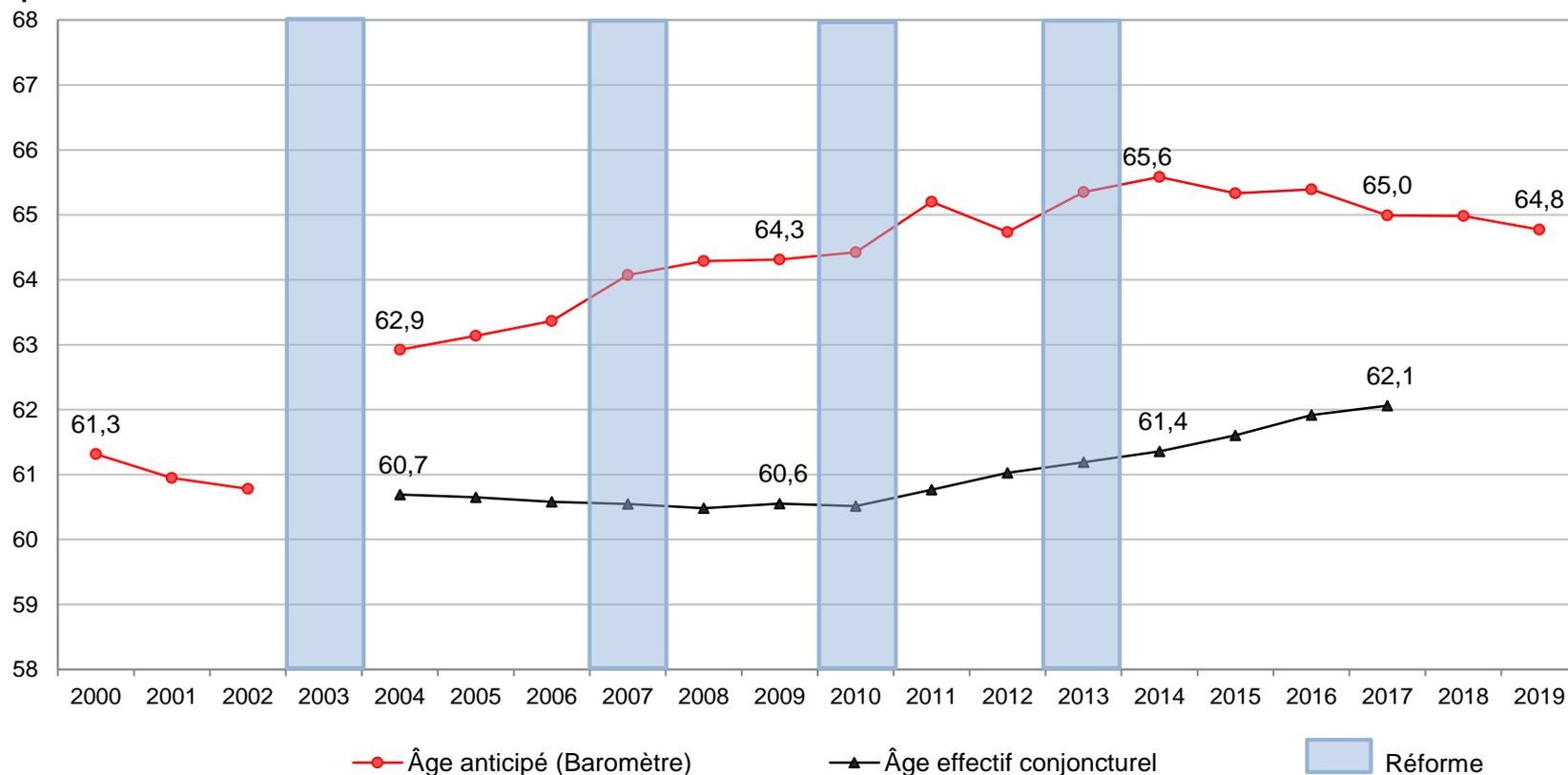
Baromètre DREES 2019 – Principaux résultats

1. La préoccupation pour le pouvoir d'achat et les inégalités de revenu
2. L'attachement à l'intervention des pouvoirs publics en matière de solidarité, de santé et de retraite
3. L'adhésion au maintien ou à l'augmentation des prestations sociales et de santé
4. **L'évolution des âges anticipé et idéal de départ à la retraite**

La hausse de l'âge anticipé de départ à la retraite au fil des réformes

Âge moyen
de départ

À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ?



L'âge conjoncturel moyen est l'âge moyen de départ à la retraite d'une génération fictive ayant, pour chaque âge, la probabilité d'être à la retraite de la génération de cet âge l'année considérée..

Actifs âgés de 25 ans à 55 ans et résidant en France métropolitaine
Baromètre d'opinion de la DREES, 2000-2019

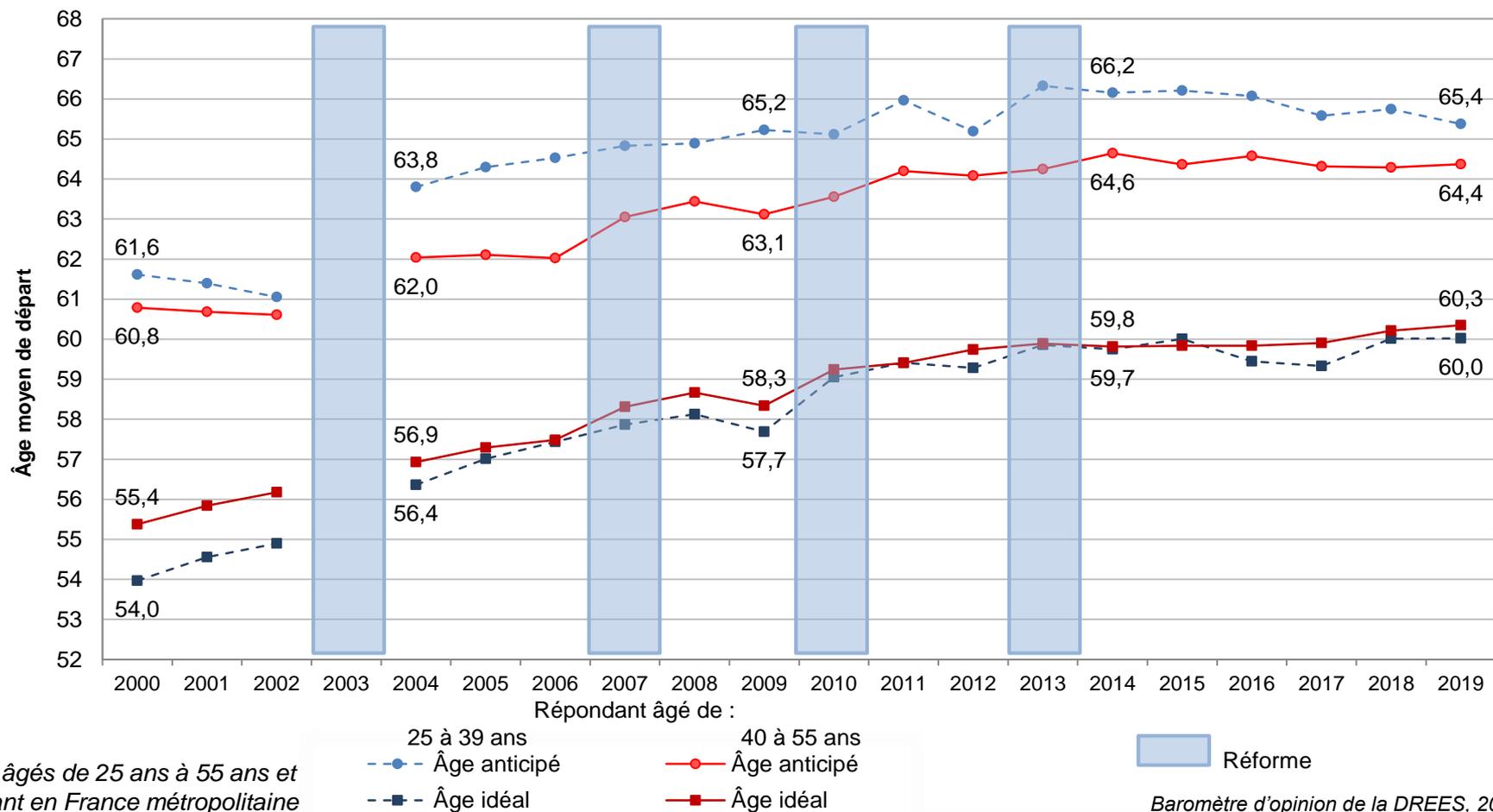
La hausse de l'âge anticipé de départ à la retraite au fil des réformes

- L'âge moyen auquel les répondants envisagent de prendre leur retraite est passé de 61,3 ans en 2000 à 64,8 ans en 2019
- Entre deux réformes, l'âge anticipé de départ à la retraite est relativement stable, mais augmente au moment de chaque réforme.
- L'âge moyen auquel les personnes interrogées pensent qu'elles prendront leur retraite est largement supérieur à l'âge conjoncturel moyen de départ à la retraite

L'âge conjoncturel moyen est l'âge moyen de départ à la retraite d'une génération fictive ayant, pour chaque âge, la probabilité d'être à la retraite de la génération de cet âge l'année considérée. Cf. Fiche 14 – L'âge moyen de départ à la retraite et son évolution, « Les retraités et les retraites », *Panorama de la Drees*, Edition 2019.

Un départ à la retraite idéalement à 60 ans, mais anticipé à 65 ans

« À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? »
« Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? »



Actifs âgés de 25 ans à 55 ans et résidant en France métropolitaine

Réforme

Baromètre d'opinion de la DREES, 2000-2019

Un départ à la retraite idéalement à 60 ans, mais anticipé à 65 ans

- En 2019, les moins de 40 ans comme les 40 - 55 ans estiment que l'âge idéal de de départ à la retraite est d'environ 60 ans
- Les moins de 40 ans s'attendent toutefois à partir 5 ans et demi après l'âge qu'ils jugent idéal (65,4 ans), et les 40 - 55 ans 4 ans plus tard (64,4 ans)
- La hausse de l'âge anticipé de départ à la retraite à chaque réforme est très nette pour les 40 - 55 ans : elle va, en moyenne, de 6 mois pour la réforme de 2013 - 2014 à un an et demi pour la réforme de 2003

Pour aller plus loin...

Résultats publiés le 30 juin 2020

- Lardeux R. et Pirus C., « Le pouvoir d'achat, la pauvreté et les inégalités de revenus préoccupent toujours aussi fortement les Français », *Les Dossiers de la DREES*, n°XX, juillet 2020.

Publications récentes

- Mai 2020 : Antunez K., « Les Français souhaitent une prise en charge par l'État de la perte d'autonomie des personnes âgées », *Études et résultats*, n°1148.
- Mai 2020 : Papuchon A., « En 2018, une personne sur quatre a souvent du mal à boucler ses fins de mois », *Études et résultats*, n°1149.
- Octobre 2019 : Castell L., « Pour un Français sur deux, la politique familiale devrait soutenir en priorité les familles modestes », *Études et Résultats*, n°1126.

DREES-INFO@securite-sociale.fr